

Diapo 1 Contrôler, un sale Boulot ?

Changez ou bien arrêtez ! Vous leur faites mal...

Le contrôle n'est pas une abstraction. C'est lui-même un travail assumé par des personnels mandatés pour l'effectuer : inspecteurs, directeurs, formateurs ou même organismes de recherche-évaluation. Comment ce travail est-il pratiqué, ressenti, pensé ? Quelles compétences et/ou quelle éthique pédagogique demande-t-il ?

Diapo 2 *L'inspection comme évaluation est une clé et l'on ne pourra pas changer l'école sans changer l'évaluation des maîtres.(.../...) l'évaluation traditionnelle est un verrou important qui interdit ou ralentit toute sorte de changements. Le faire sauter, c'est donc ouvrir la porte à d'autres innovations.*

Philippe Perrenoud. 1998

Je prendrai le temps de parole que vous m'accordez pour présenter rapidement les résultats d'une étude conduite en France, dans l'Académie de Lyon, auprès des inspecteurs de l'éducation nationale et des professeurs des écoles pour comprendre l'état des relations entre les enseignants et leurs supérieurs hiérarchiques chargés de contrôler leur travail. Je poursuivrai avec la présentation d'un projet de code de déontologie qui devrait, s'il était adopté expliciter davantage les pratiques des inspecteurs afin d'éviter les malentendus. J'évoquerai la complexité du métier d'enseignants et les difficultés rencontrées par les jeunes enseignants en m'appuyant sur 8 années d'expérience d'un point écoute et d'un point santé mis en place à l'IUFM de Lyon. Enfin, je vous livrerai la toute nouvelle mouture d'une charte des inspecteurs pédagogiques pour une éthique de l'inspection conçue par le syndicat national des personnels d'inspection

Avant toute chose, soyons clair ! Le principe du contrôle du travail des enseignants, dans l'École de la République, me paraît légitime. Il est en effet normal en droit, et sans doute indispensable en fait, que l'État s'assure de la compétence, de la conscience et de la capacité de ses agents. Celles-ci ne sont pas garanties *a priori* et la protection des élèves et de leurs familles contre d'éventuelles insuffisances ou dérives doit être prévue.

Diapo 2

Ce contrôle pourrait être utilement utilisé, par exemple, pour collecter toutes les informations nécessaires et utiles pour proposer des actions de formation à destination des enseignants, afin de les aider à mieux faire leur métier quand cela s'avère nécessaire.

Or, les visites de contrôle des enseignants dans leur classe (les inspections individuelles) les laissent, au mieux indifférents (pour une petite partie d'entre eux), au pire dans un état anxiogène liée à une culture du résultat qui s'apparente davantage à celle de la performance. Les enseignants (les professeurs des écoles que nous avons interrogés) ne croient pas leur inspecteur capable de les aider professionnellement¹

(Diapo 3), Une étude, réalisée dans l'Académie de Lyon, a montré que subsiste, entre les professeurs et leur hiérarchie, comme une barrière invisible qui empêche les inspecteurs de faire ce qu'ils disent pourtant vouloir mettre en œuvre².

¹À la question « votre inspecteur facilite votre travail, il vous permet en particulier de ... ». Près d'un enseignant sur deux répond : « Rien ! Mon inspecteur ne m'a jamais aidé pas et je ne pense pas qu'il m'aidera un jour ». In Dominique Sénore, *Pour une éthique de l'inspection*, page 64, ESF, 2000.

²Lors de la même étude, les inspecteurs sont unanimes. Ils pensent qu'ils facilitent le travail des enseignants. Idib, page 63

Nous nous retrouvons là face à une crise de confiance liée sans doute à notre passage prolongé dans *l'ère du soupçon* préfigurée par le trio Marx-Nietzsche-Freud ayant instauré le soupçon sur la religion, la morale et la culture. Le soupçon a gagné l'ensemble de la société. D'ailleurs les travaux de François Dubet et d'Emmanuel Diet insistent sur la désacralisation de l'École. Celle-ci, en France, n'est plus le cadre protégé et fait face, entre autres problèmes, à l'incertitude sur le contenu et la légitimité des savoirs à transmettre.

Le soupçon des enseignants à l'égard de leur hiérarchie s'il est réduit devrait laisser place à la confiance porteuse de projet prometteur.

Les missions de contrôle dédiées aux inspecteurs de l'éducation nationale, dont la fonction était jadis adossée à des valeurs identifiées et à une institution solide, se retrouvent actuellement très affaiblies et ont perdu en crédibilité.

De plus, il n'est pas dit, d'ailleurs qu'il soit pertinent de confier à une même personne l'ensemble des missions qu'elle recouvre actuellement³

(Diapo 4). Le conseil et l'inspection (le contrôle) ne font en effet pas bon ménage dès lors qu'ils sont effectués par la même personne.

Comment en sommes nous arrivés là ?

Le principe et les modalités du contrôle individuel ont sans doute été confondus. Les enseignants ont vécu ces dernières et malheureusement continuent, parfois, à les vivre comme sottes, mesquines, vêtillieuses, malveillantes ou encore irrespectueuses des personnes ; cela est malheureusement indiscutable

(Diapo 5 « phrase ien »). Que certains inspecteurs se soient laissés tenter par le despotisme et aient cédé à des mirages de toute puissance l'est également. Que certains aient manifesté plus d'autoritarisme que de compétence, aient manqué de sens humain ou, en des registres divers, abusé de leurs pouvoirs et adopté des attitudes stressantes ou infantilisantes, cela est également incontestable. Le tableau est noir... Certes.

Mais tous les inspecteurs français ne sont pas positionnés dans une dimension exclusivement répressive et beaucoup de celles et ceux qui exercent ce métier ont un sens élevé de leurs responsabilités humaines et nombre d'enseignants savent ce qu'ils doivent à un inspecteur compréhensif et à l'écoute qui a su les aider pédagogiquement mais aussi les soutenir en certaines épreuves, face, par exemple à des dénonciations mal fondées voire des calomnies.

Sachons raison garder et poursuivons dans notre quête d'un possible travail en commun, au service des apprentissages des élèves. Les contrôleurs savent parfois être les « amis vigilants » des enseignants comme le leur demandait, en 1882, Jules Ferry dans sa lettre aux instituteurs. Pour l'heure, le mal être social des familles pénètre l'École et doit être géré à travers celui des élèves. C'est à l'École que la société demande, aujourd'hui, de réparer ce mal-être, sans que les gouvernements ne lui attribuent forcément les moyens, en termes de formation, de budget, de dispositif ou de possibilité de recourir à des professionnels spécialisés.

³Les inspecteurs contribuent au **pilotage du système éducatif** au niveau académique, assurent la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes, les écoles et les établissements scolaires, évaluent les enseignements et les établissements, **inspectent et conseillent** les personnels enseignants du 1er et du 2nd degré, contribuent au **management** de ces personnels pour leur déroulement de carrière, peuvent concevoir, conduire ou évaluer le dispositif de formation continue des personnels enseignants et d'éducation, en lien avec l'Université, peuvent conseiller les directeurs d'école et chefs d'établissement à la demande du recteur, contribuent aux **travaux des groupes d'experts** menés par l'inspection générale ou l'administration centrale du ministère. (Sources <http://www.education.gouv.fr>)

Enseigner ne se réduit pas aux seules connaissances disciplinaires ou compétences pédagogiques pourtant essentielles. Enseigner exige la mise en œuvre de compétences de plus en plus complexes, expertes et complémentaires. Enseigner est un métier qui doit s'apprendre. Il est nécessaire de former, d'écouter et d'observer, de comprendre avant de contrôler et tenter de se faire comprendre.

Diapo 6

Ce que je redoute principalement d'une inspection c'est ...

- *Que l'inspecteur se focalise sur des points négatifs, les critiques qui font perdre la confiance en soi, le dénigrement du travail effectué.*
- *Que l'inspecteur ne soit pas ouvert au dialogue, qu'il critique (casse), sans souci d'être constructif.*
- *Une inspection sans échange, qui déstabilise mais ne forme pas ; ne pas être écouté.*
- *L'intolérance face à des conceptions et des pratiques pédagogiques différentes, le manque d'impartialité qui conduit à des injustices.*
- *Un inspecteur qui ne voit que ce qu'il veut voir, qui est trop pointilleux, qui refuse le dialogue et profite de sa position de supérieur hiérarchique.*
- *L'incohérence entre inspecteurs, les "dadas" de certains inspecteurs.*

Les réponses sont éloquentes, ce qui est redouté par l'ensemble des enseignants et qui apparaît sur toutes les fiches ce sont bien **"la critique uniquement négative et la remise en cause systématique du travail."**

Certains enseignants évoquent aussi **"le jugement et non l'esprit critique et formateur"**, montrant bien ainsi qu'ils craignent par-dessus tout l'"**effet destructeur de l'inspecteur**" ou encore **"l'humiliation de l'enseignant"** par un inspecteur empreint **"d'intellectualisme"** ou encore **"omniscient et qui assène des vérités"**.

Les réponses au second thème de réflexion nous apportent aussi un certain nombre d'informations importantes pour mettre en œuvre une inspection réussie :

Diapo 7

Une inspection me sera utile si...

- *L'inspection est continue et si des conseils constructifs sont donnés au cours de l'entretien qui suit chacune des visites.*
- *L'inspecteur fait des remarques constructives et donne des moyens de remédiation.*
- *L'inspection part d'une idée positive de la classe.*
- *Le temps de discussion réelle permet de guider le travail, d'évaluer les points positifs et les points négatifs.*
- *L'inspection est formatrice et non vécue comme une inspection sanction.*
- *L'inspecteur décèle des lacunes et y apporte des éléments de réponse, la critique est accompagnée de nouvelles pistes de travail.*
- *Elle me donne à réfléchir, et il y a un échange qui permet d'argumenter les choix pédagogiques.*
- *Des propositions concrètes et pertinentes sont faites.*
- *L'inspection m'ouvre les yeux sur des erreurs dont je ne me serais pas rendu compte, ou fait prendre conscience d'un problème insoupçonné.*
- *Elle permet la circulation dans les deux sens et nous permet de progresser.*
- *Il y a une reconnaissance partielle ou totale de mon travail.*
- *La note s'accompagne de critiques objectives et formatrices.*

En fait, les enseignants ne demandent pas un inspecteur qui soit seulement contrôleur, comme celui que l'on croise dans les wagons des trains par exemple ou comme peut l'être l'inspecteur des impôts. **Ils souhaitent "un inspecteur encourageant, optimiste, apportant une critique constructive, à l'écoute de**

leurs justifications et de leur propre analyse critique. Un inspecteur humain, attentif aux contraintes indépendantes (des enseignants), qui sache conseiller et proposer des pistes d'amélioration ou de remédiation et qui puisse faire partager son expérience".

S'il fallait résumer ce qu'est une inspection utile pour les enseignants interrogés, il suffirait sans doute de reprendre ce que l'un d'eux a écrit : **"Une inspection est utile si elle est formatrice, quelle apporte des explications, des conseils, des pistes de travail, et si elle n'est pas seulement sanction"**

Diapo 15

Enseigner est un métier de plus en plus complexe. Le contrôle doit le prendre en compte

Les savoirs à transmettre et les enseignements à dispenser exigent des connaissances disciplinaires très élaborées ainsi que la mise en œuvre de compétences professionnelles habilement articulées entre elles. Les enseignants doivent, simultanément, connaître parfaitement le contenu de ce qu'ils transmettent et être capables de choisir comment s'y prendre pour l'enseigner. Ces choix difficiles révèlent une certaine complexité du métier qui ne se réduit pas aux seules compétences disciplinaires ou pédagogiques pourtant essentielles.

C'est effectivement un métier complexe car :

Il apporte un succès insuffisant Du premier coup, tout de suite, dans ce métier, les jeunes professeurs risquent d'être mis en échec ! D'emblée, ils vont se confronter d'une part au choc de la réalité, d'autre part à une importante frustration liée à l'absence fréquente de retours positifs après un investissement important. Devant les difficultés d'une réussite immédiate, et le manque de reconnaissance, s'installent souvent les doutes, du stress ou un certain abandon dû à un profond mal être, parfois un malaise.

Il est fondé sur l'Autorité L'École reste le dernier « bastion » institutionnel représentant la Loi symbolique. L'autorité du professeur reste précaire et paradoxale. Il a effectivement une délégation d'autorité sous contrôle de sa hiérarchie qui peut le placer en position régressive. S'imposer alors contre les autres désirs des élèves, la paresse intellectuelle « normale », la fatigue, les rêveries, les angoisses d'échec, le jeu, le principe de plaisir spontané qui les emmène ailleurs... relève de l'exploit « impossible ».

Il reflète une simplicité trompeuse La mission de l'enseignant, vue de l'extérieur, paraît simple. Tout ce qui relève de l'expertise semble invisible et laisse croire que c'est à la portée de tous (des éducateurs, des parents, ...). Cette simplicité apparente est actée lorsque la formation des maîtres est conçue à partir d'un compagnonnage effectué par un expert. Mais la seule observation de son action ne permet pas de comprendre ni de réguler les processus relationnels et disciplinaires (recherches, préparations, connaissances disciplinaires et du public enseigné, ...) ayant permis sa mise en œuvre.

Il doit contenir la pulsionnalité des élèves (enfants et adolescents). C'est un métier de relations multiples. Paradoxalement, ce métier est le plus solitaire des métiers de l'éducation.

Les enseignants sont cibles de multiples affects, de projections et de transferts de leurs élèves. Cela va de la déclaration d'amour à des attaques violentes verbales (insultes) ou physiques, ces dernières étant les seules à être largement relayées par les médias ... Les enjeux psychiques de la rencontre ne sont pas nommés alors que les sentiments éprouvés dans cette profession par rapport aux élèves mériteraient d'être verbalisés, identifiés, engagés dans un travail pour éviter des réactions défensives. Ainsi, la capacité à penser et supporter ces épreuves transférentielles répétées fait partie du travail psychique de l'enseignant et de sa construction identitaire professionnelle.

Les caractéristiques de l'enfance et de l'adolescence doivent être connues afin de permettre aux jeunes enseignants de « décoder » les comportements des jeunes, de comprendre les enjeux et de contenir les risques de cette pulsionnalité enfantine et adolescente.

Il oblige à une permanente confrontation à l'enfant et à l'adolescent

L'enseignant n'est pas dans un rapport d'égalité avec ses élèves. Non seulement sa tâche consiste à transmettre un savoir, une culture à des plus jeunes que lui mais en plus il porte la responsabilité éducative et légale des sujets qui lui sont confiés pendant son temps de travail. C'est une responsabilité lourde, de l'ordre d'une fonction parentale symbolique, limitée bien sûr, mais dans la réalité, une charge mentale forte à assumer.

De plus, le comportement d'un ou plusieurs élèves peut ramener brutalement l'enseignant à sa propre enfance ou adolescence sous forme d'une réactivation traumatique de l'enfant ou de l'adolescent souffrant en lui, ou à son propre vécu d'élève. Il risque alors de perdre sa place d'enseignant dans une sorte de confusion identitaire.

Diapo 16

Il est très idéalisé Les jeunes professeurs souffrent d'une forte idéalisation de la mission de l'École, des savoirs à transmettre, d'un modèle d'adulte (le souvenir du bon professeur rencontré durant sa scolarité) et de l'enfant ou de l'adolescent (bons élèves) qu'ils étaient. La confrontation avec la réalité, véritable « baptême du feu », conduit souvent à une désidéalisée, qui peut se révéler déstabilisante voir destructrice.

Il impose un face à face permanent avec des groupes Les professionnels se retrouvent en permanence confrontés aux phénomènes de groupes : leaders, boucs émissaires, alliances, sans y être préparés. Cela peut déclencher des phénomènes de groupe liés au surinvestissement, le phénomène « chouchou », le rejet avec le phénomène du bouc émissaire. Une bonne connaissance des groupes et de leur gestion autoriseront les jeunes enseignants et conseillers principaux d'éducation à « construire » un groupe-classe solide, étayant pour chacun ; un véritable lieu de partage et d'entraide.

Il envahit la sphère privée Cette profession ne permet pas de protéger la sphère privée car le travail de préparation, de recherche et de correction se réalise en dehors du temps de présence des élèves, donc, le plus souvent dans le cadre de la vie privée.

Il est parfois difficile de mettre seul des limites à cet empiètement dans la vie privée et cela peut provoquer, chez les plus consciencieux et scrupuleux, des cas d'épuisement lié à un surinvestissement professionnel dû à une culpabilité profonde. Le sentiment de ne jamais avoir suffisamment préparé, un perfectionnisme répété, l'angoisse de ne pas être à la hauteur, ainsi que le désir de se donner à fond dans son métier, de « nourrir » généreusement ses élèves (nommé « fantasme du pélican » par R. Kaës) et du coup de s'y épuiser.

Il est mis à mal par une crise historique L'École qui n'est plus un cadre protégé, et doit faire face, entre autres problèmes, à l'incertitude sur le savoir à transmettre.

Le choc des cultures et des langages creuse l'écart générationnel et la capacité des professionnels à s'identifier à leur public surtout dans le second degré.

Le mal-être social et celui des familles ont pénétré l'école et doivent être gérés à travers celui des enfants ; l'école est sollicitée actuellement comme devant réparer le mal-être social sans qu'on lui en donne forcément les moyens, en terme de formation, de budget, de dispositif et de professionnels spécialisés.

Les relations de l'école avec les familles ont complètement changé : d'une alliance entre adultes (avec ce qu'elle pouvait représenter d'écrasant parfois pour l'enfant dont la parole n'était guère entendue alors), on est passé à une alliance parent-enfant contre l'école voire à une défiance des parents vis-à-vis de l'École de leur enfant.

Il oblige à des prises de décisions permanentes et dans l'urgence

Faire face à toutes les difficultés du métier en même temps, découvrir tout ce qui doit être mis en place, pensé et organisé mais aussi répondre simultanément aux demandes des élèves correspond à une **prise de risques quotidienne importante**. Ce sera sans doute **la période la plus difficile de la carrière** pour les jeunes enseignants qui seront placés immédiatement, sans réelle préparation ni formation, en position de responsabilité après le concours.

Les enseignants sont submergés par une multitude de sollicitations du groupe classe et doivent prendre sans arrêt des microdécisions, dans l'urgence et totalement empiriquement. L'imprévisibilité, la part d'incertitude, la gestion de l'autrement que prévu de ce métier de l'humain le rendent à la fois passionnant et terriblement complexe.

Il est physiquement éprouvant et les observations et travaux des médecins de prévention de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale montrent que la souffrance physique est un révélateur de l'état général des enseignants et poussent les médecins à changer leurs regards sur les patients.

Diapo 17

Repositionner le contrôle. Il me paraît alors évident que toute action de contrôle doit être abondamment et efficacement précédée d'un réel accompagnement bienveillant, tout au long de la carrière, ainsi que d'une formation professionnelle et universitaire en alternance de bon niveau, qui inscrive également dans ses programmes, des contenus relatifs aux conséquences de l'évolution de la société sur le métier d'enseignant, à la connaissance de l'enfance et de l'adolescence, mais aussi des modules qui permettent aux enseignants de mieux comprendre les difficultés du métier et qui, enfin, propose des ressources pour les surmonter. Le temps du contrôle viendra ensuite et, si celui-ci agit en s'appuyant sur un code de déontologie, parviendrons-nous peut-être à échapper à un contrôle du travail des enseignants ne contribuant essentiellement qu'à la profession de contrôleurs définitivement coupés de leur base.

Accompagner et Soutenir Les enseignants doivent donc être accompagnés et soutenus, eux qui deviennent les vigies des crises économique et sociale que nous traversons. Accompagnés et Soutenus avant que d'être contrôlés !

Diapo 18

Accompagnement et inspections doivent pouvoir s'appuyer sur un code de déontologie C'est pour cela que je fais une **proposition** pour un code de déontologie pour l'inspection des instituteurs et professeurs des écoles.

Il contient 6 titres :

Diapo 19

1. la promotion des actions pédagogiques et éducatives,
2. la gestion des personnels et la promotion des ressources humaines,
3. les relations avec les partenaires et les usagers,
4. les avis sur les personnels,
5. les visites d'inspection
6. et enfin, la recherche, les études et la formation permanente.

Ce code s'appuie sur des principes philosophiques, éducatifs et politiques. Sa mise en œuvre ne requiert pas la mise en œuvre d'une « réforme supplémentaire » ni celle d'un ensemble de nouvelles techniques. Il s'agit en fait de se doter d'un référent qui garantisse à tous que les procédures de contrôle au sein du service public d'éducation sont en conformité avec les finalités de celui-ci : promouvoir une confrontation exigeante et solidaire, un accompagnement sans complaisance, une

évaluation qui soit réellement une aide à la progression de tous, comprise et investie pour en faire un véritable outil de pilotage et pas simplement un outil pour comptabiliser des résultats scolaires.

Si l'inspecteur a pour responsabilité de garantir que le corps enseignant poursuit les objectifs que la nation lui confie, encore faut-il que celle-ci les définissent explicitement. Lorsqu'elle ne le fait pas et que le doute gagne, lorsque les objectifs ne sont pas clairement définis ou qu'ils ne sont pas unanimement reconnus, ses critères d'évaluations deviennent eux-mêmes extrêmement flous.

J'insiste sur le terme **proposition** car je pense que pour tenir son rôle, un code de déontologie doit être élaboré progressivement par l'ensemble des utilisateurs après un travail préparatoire avec l'ensemble des partenaires et usagers.

Deux premiers paradigmes, le paradigme charismatique et le paradigme techniciste, avaient fondé l'acte d'inspection, depuis la création du corps par Guizot, en 1835. Ils ne suffisent pas à faire vivre une profession. Un troisième devient nécessaire, le **PARADIGME ÉTHIQUE**, étayé par un code de déontologie. Car l'éthique c'est la place que l'on accorde à l'autre, l'éthique rend possible la reconnaissance professionnelle inconditionnelle d'autrui, avant même de le connaître. Laisser la place à l'éthique c'est agir en ayant le souci de faire le bien, sans savoir exactement ce que c'est que le bien, c'est agir enfin pour ne pas nuire à autrui tout en lui offrant sa part de responsabilité. Ne pas nuire à autrui et lui être favorable: c'est en ce sens que l'on peut dire que l'éthique guide alors que la morale oblige.

Je crois qu'il est absolument indispensable d'introduire des modifications dans la pratique de l'acte même d'inspection. Pour cela, quatre conditions au moins, quatre conditions simultanées m'apparaissent nécessaires :

1. Permettre, rendre capable et donner le droit de parler, de questionner et de se questionner.
2. Prendre et tenir l'engagement de faire quelque chose de cette parole après s'être assuré que ne subsiste aucun malentendu dans les propos échangés.
3. Reconnaître l'enseignant comme un expert afin qu'il le devienne. Ce qu'il fait, il sait pourquoi il le fait, ce dont il parle, il le connaît mieux que quiconque puisque c'est de lui dont il parle.
4. Permettre à chaque individu de travailler en commun, au sein d'une équipe, en créant les conditions de la reconnaissance réciproque et en montrant l'intérêt des échanges entre pairs. À cet égard, l'évolution du métier d'inspecteur le place aujourd'hui en situation de contradiction que seule la posture déontologique peut résoudre. Un inspecteur ne peut à la fois prétendre être celui qui détient la vérité et celui qui demande à des enseignants de travailler en commun, au sein d'une équipe, pour la rechercher. Il doit, s'il veut sortir de cette contradiction voire de cette tricherie, considérer que sa mission est d'être lui-même porteur d'exigence de quête de vérité. Sa supériorité hiérarchique, ici, n'a pas valeur universelle, elle ne peut être reconnue que si elle s'appuie sur « éthique de la communication ».

Diapo 20, 21, 22 et 23

Je vous remercie de votre attention et propose à celles-et ceux qui le souhaitent une fiche de préparation particulière...

Diapo 24

**Charte des inspecteurs pédagogiques
proposée par le syndicat national des personnels d'inspection
« Pour une éthique des corps d'inspection »**

Article 1^{er}

Une déontologie professionnelle doit être cultivée en permanence, notamment par les attentions suivantes :

- 1-a) Sans se compromettre dans des liens de vassalité qui n'ont pas lieu d'exister dans la fonction publique, affirmer et assumer une conception de la loyauté du fonctionnaire de l'État envers l'intérêt général d'une république démocratique et sociale.
- 1-b) Préserver l'indépendance d'appréciation et la distance intellectuelle qui sont indispensables à la fiabilité de tout acte professionnel de l'inspecteur.
- 1-c) S'en tenir aux observations effectuées en refusant toute pression quels qu'en soient les demandeurs et quelles qu'en soient leurs motivations.
- 1-d) Admettre la relativité de toute observation, aussi sincère soit-elle, et pratiquer l'analyse dialectique comme modalité d'approche des situations professionnelles.
- 1-e) Parfaire en toute occasion et tout au long de la carrière sa connaissance du système éducatif et sa compréhension des processus d'apprentissage en vue de cultiver un haut niveau d'expertise.
- 1-f) Respecter les droits des personnels, notamment les droits syndicaux.

Article 2

Les échanges avec les personnels et le partage des expertises respectives s'appuient sur les actes professionnels suivants :

- 2-a) Adopter un langage clair et accessible, tout en cherchant à promouvoir une terminologie professionnelle raisonnée.
- 2-b) Présenter et expliquer sans ambiguïté les objectifs et les modalités des ses actions.
- 2-c) Pratiquer le dialogue interactif et prendre le temps nécessaire à l'écoute et à la compréhension de son interlocuteur.
- 2-d) Mettre en évidence les qualités professionnelles de chaque enseignant ou agent pour lui permettre de conforter son engagement, y compris dans les situations les plus difficiles, et l'encourager dans l'évolution de son parcours.
- 2-e) Identifier et dire les défaillances constatées dans le système ou dans les pratiques des enseignants ou des agents avec discernement et retenue, en ayant pour finalité de favoriser les progrès.
- 2-f) Prendre soin dans les appréciations et avis exprimés sur les pratiques professionnelles de ne pas porter atteinte aux personnes.
- 2-g) Distinguer la présentation des instructions officielles et l'expression éventuelle de points de vue, en toute honnêteté intellectuelle et sans déroger au principe de neutralité du service public.

Article 3

Le développement de l'efficacité du système éducatif, première finalité des corps d'inspection, nécessite que chacune des missions qui leur sont confiées prenne en considération les conditions suivantes :

- 3-a) Valoriser toute action et toute situation concourant au progrès des acquis des élèves.
- 3-b) Veiller en permanence à ce que le système éducatif vise à développer les acquis des élèves, agents ou enseignants tels qu'ils sont référencés dans les textes officiels nationaux et non à les juger en tant que personnes.

3-c) Rappeler la finalité démocratique et émancipatrice du contrôle de conformité en tant que garant de la liberté pédagogique et de la neutralité politique, philosophique, religieuse et commerciale des agents du service public.

3-d) Référer ses préconisations et conseils aux textes officiels et aux valeurs et principes de la République.

3-e) Concevoir chaque acte professionnel comme un vecteur pédagogique destiné à élever le niveau de qualification des enseignants, des agents et des élèves.

3-f) Promouvoir des dynamiques de progrès auprès de tous les élèves et de tous les enseignants et agents, des plus fragiles aux plus habiles, sans laisser personne au bord de la route.

3-g) Favoriser la coopération au sein des équipes pédagogiques, les initiatives et la synergie entre les acteurs du système éducatif à tous les échelons.